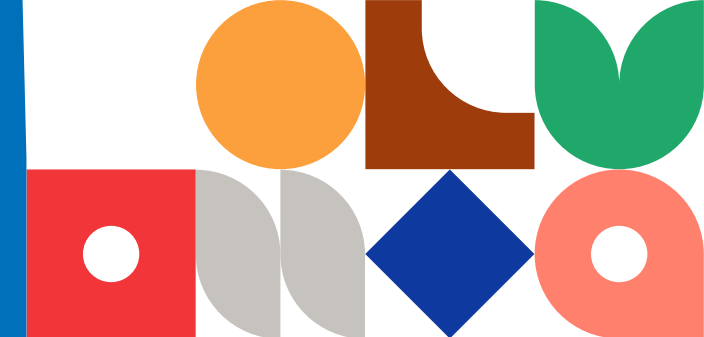


Analyse de la 5^{ème} période des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE)

Hausse modeste de l'obligation et baisse drastique du gisement d'économies d'énergie.

hellio

hellio.com



Objectifs du gouvernement

- Maintenir** l'ambition tout en améliorant son efficacité réelle
- Privilégier** les opérations de décarbonation
- Impact limité** sur les factures des consommateurs

Durée période de 4 ans

Janvier 2022
↓
Décembre 2025

Obligation sur 4 ans

1 770 TWhc classique
+ 730 TWhc précarité
= 2 500 TWhc

4^{ème} période 2 133 TWhc

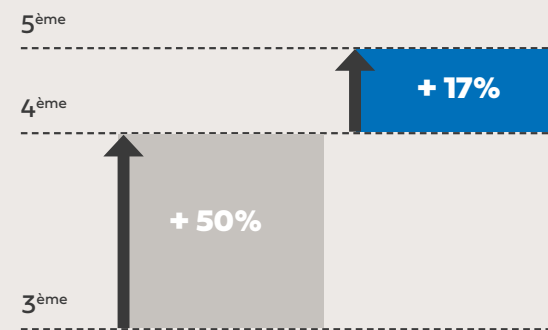
CEE Précarité

533 TWhc
4^{ème} période

VS

730 TWhc
5^{ème} période

Volume d'obligation



Suite du calendrier

Été 2021

2^{ème} vague de projets de textes sur les modalités de la 5^{ème} période

Bonifications

- Bonifications plafonnées à 25 % (au lieu de 42 % en moyenne en 4^{ème} période).
- Suppression de la bonification grands précaires énergétiques et réduction de la bonification zones non interconnectées - 31 décembre 2021.⁽¹⁾
- Isolation : fin des bonifications et nouvelle charte Coup de pouce Isolation jusqu'au 30 juin 2022.
- Suppression de la bonification dite « EU ETS » pour les installations industrielles, mais prolongation des dates d'achèvement des opérations au 31 décembre 2025.

⁽¹⁾dès le 1^{er} mai 2021 pour l'isolation des combles et planchers.

Focus Coup de Pouce



- + Arrêt du Coup de pouce Isolation - au 30 juin 2021. Les travaux doivent être réalisés avant fin septembre 2021.
- + Arrêt du Coup de pouce Chauffage pour le raccordement, et le gaz en remplacement du charbon et du fioul - au 1^{er} janvier 2022.
- + Arrêt pour les émetteurs électriques et le gaz en remplacement du gaz - mi 2021 (engagement, réalisation des travaux jusqu'à octobre).
- + Arrêt du Coup de pouce Thermostat - les travaux doivent être réalisés avant le 30 avril 2022.



- + Prolongation du Coup de pouce Tertiaire.
- + Prolongation du Coup de pouce rénovation globale résidentiel collectif et maison individuelle.
- + Prolongation du Coup de pouce Chauffage jusque fin juin 2025 pour ENR, poêles à bois et conduits.



L'avis Hellio

OUI aux économies d'énergie réelles

OUI à la limitation des bonifications

MAIS maintien des bonifications pour :

- + La lutte contre la précarité énergétique
- + L'économie circulaire
- + La décarbonation de l'industrie

Révision des 6 fiches d'opérations standardisées les plus génératrices de CEE

Résidentiel

- + Isolation combles
- + Isolation murs
- + Isolation planchers bas
- + Lampe à led A+
- + Calorifugeage

Industrie

- + Récupération de chaleur sur groupes froid

Qualité et transparence

- Volume minimum de délégation pour les structures délégataires : 150 GWhc de Certificats d'Économies d'Énergie.
- Toutes les structures délégataires doivent publier la liste de leurs délégants (obligés) à partir de 2023.
- Télétransmission trimestrielle des opérations d'économies d'énergie engagées avec prime versée.

Pénalité

